L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 24 SEPTEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN. 24 SEPTEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No 82 de la rue de la Douane—boîtes, seilliers et brodequins.

SPECTACLES.

Vendredi, 24 septembre 1875.
ACADEMIE.—Sheridan et Mack, the Mimiques.

Le programme et les candidats de la démocratie dans l'Etat de New-York.

La démocratie de l'Ohio a formulé un programme, dans lequel elle n'a pas hésité à introduire la question financière, en déclarant nettement son opposition au procédé de contraction de la circulation comme moyen de revenir aux paiements en espèces. Ce programme a été attaqué comme étant favorable à l'extension de la circulation (inflation). Tandis que les démocrates de la Pennsylvanie l'ont endossé, ceux de New York, du Wisconsin, du Maryland et du Nebraska se sont déclarés en faveur de la reprise des paiements en espèces, sans indiquer, d'ailleurs, les moyens d'effectuer cette reprise.

L'élection de l'Ohio a lieu le 13 octobre, celle des autres Etats n'a lieu que plus tard. Si Allen est réélu gouverneur de l'Ohio par 40,000 voix de majorité, il aura de grandes chances d'être choisi, l'année prochaine, comme le candidat à la présidence de la démocratie nationale et de rallier à son programme tout l'Ouest et tout le Sud, sections qui, unies à la Pennsylvanie, obtiendront facilement la victoire.

Le concurrent le plus puissant d'Allen est Mr Tilden, gouverneur démocrate de l'Etat de New York, homme d'une grande valeur.

Il a inauguré dans son Etat une politique de réformes tellement résolue qu'elle lui a ralliè nombre de républicains honnêtes. Mr Tilden, s'il était candidat à la présidence, pourrait donc être présenté comme le champion des réformes dans l'Union entière, à ce titre, les voix de tous ceux qui ont été détachés du parti républicain par les abus et les corruptions de l'administration de Grant. Nous ne voulons pas dire qu'Allen ne serait pas aussi réformateur que Tilden, mais ce dernier a le prestige des réformes déjà accomplies par lui aussi bien contre son propre parti que contre le parti républicain.

Les partisans de Tilden viennent, d'ailleurs, de suivre une tactique très habile dans le choix de leurs candidats pour les prochaines élections dans l'Etat de New-York. Ils ont secoué le joug des politiciens de profession et des coteries et ont porté leurs choix sur des candidats acceptables à tous les honnêtes gens. Nous lisons à ce sujet dans le *Courrier des Etats-Unis* :

"La démocratie de New-York n'a pas donné un moindre exemple de droiture et de force, et cela dès le début de la campagne, dans sa proclamation de principes. La plus évidente manifestation de son indépendance et de la largeur de ses vues s'est produite dans la désignation de Mr. John Bigelow pour le poste de secrétaire d'Etat, placé en tête de sa liste. *L'Evening Post* apprécie ainsi cette nomination :

"La nomination unanime de Mr John Bigelow pour l'office de secrétaire d'Etat par la convention de Syracuse, ainsi que qui fait honneur à la démocratie de New-York ; elle atteste la salutaire influence qu'a exercée le gouverneur Tilden sur la décision de la convention en dehors de l'amnaay Hall. Les mérites divers de Mr Bigelow, sa grande expérience dans les affaires publiques, l'élévation de son caractère personnel et son indépendance de toute alliance compromettante, qui embarrasse souvent des hommes de bonne réputation quand ils entrent activement dans la vie publique,—tout ce qui circonstances le désignent comme éminemment propre au service du peuple dans une place de grande responsabilité. Comme secrétaire d'Etat Mr Bigelow sera membre de l'administration des canaux, où les connaissances spéciales qu'il a acquises comme membre de la commission d'enquête depuis plusieurs mois seront d'une grande utilité pour la réalisation de cette branche importante du gouvernement de l'Etat dans la confiance et le respect du peuple."

A ces très justes observations nous ajouterons que les Français ne partiront bien de la nomination de Mr Bigelow doit être un motif de haute satisfaction. Mr Bigelow connaît la France ; il y est connu et il y a laissé, comme aux Etats-Unis, les souvenirs les plus honorables. Il professe une sympathie particulière pour la France, dont la langue, la littérature, l'histoire, les mœurs et les institutions lui sont familières presque à l'égal de celles de son propre pays. Son esprit éclairé et libéral est pour le moins autant que celui d'aucun autre homme d'Etat des Etats-Unis, éloigné de vues étroites et exclusives de certaine faction pseudo-nationale qui considère les citoyens étrangers comme des intrus dans la société américaine, et qui passe sur les traditions, sinon le nom des *Know Nothings*, dont les républicains sont les héritiers directs.

Dans un numéro subséquent le même journal résume ainsi la carrière de Mr. Bigelow :

Le premier en tête du ticket est, comme nous l'avons dit, Mr. John Bigelow. Né en 1817 à Madison, comté d'Ulster, il a étudié le droit au sortir de l'école, et a été admis au barreau de New-York en 1839. Tout en exerçant avec distinction la profession d'avocat, il cultivait les lettres avec succès. De 1840 à 1845 il collabora à plusieurs journaux, et fut nommé inspecteur des prisons par le gouverneur Silas Wright. Dans cette position il apporta de notables améliorations dans le régime pénitentiaire, particulièrement en adoucissant le sort des détenus. En 1850 il devint l'associé de l'honorable Mr. W. Cullen Bryan dans la propriété du journal le *Post*, et la même année il visita la Jamaïque, sur laquelle Mr Bryan a laissé un voyage estimé, qui fait encore autorité en ce qui concerne la statistique et la condition sociale et politique de cette île.

En réalité, la carrière politique de Mr. Bigelow date de 1861, époque à laquelle il fut nommé consul des Etats-Unis à Paris. En 1864 la mort subite de Mr. Dayton ayant laissé vacant le poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le caractère et les talents de Mr. Bigelow le désignèrent pour lui succéder, et il remplit ces hautes fonctions avec une distinction qui lui valut une égale estime de la part du gouvernement français et de celui des Etats-Unis. Il revint en Amérique en 1866 et se retira dans sa résidence de Highland Falls, où il partagea son temps entre l'agriculture et la préparation d'une autobiographie de Franklin, dont il avait recueilli les matériaux original pendant son séjour en France. Enfin ce n'est que récemment qu'il sortit de la vie privée à la sollicitation du gouverneur Tilden, qui le nomma membre de la commission d'enquête sur les finances des canaux. C'est aussi sur les instances du gouverneur Tilden qu'il a accepté la candidature au poste de secrétaire d'Etat, candidature qui, conclue même en dehors des rangs du parti démocrate, les suffrages d'un grand nombre de citoyens qui se préoccupent plus des réformes que de la démonstration des partis.

Si l'habileté, dont témoignent les choix faits, a pour résultat d'augmenter la majorité démocratique dans l'Etat de New-York, la candidature de Tilden à la présidence, n'en deviendra que plus forte.

La Convention démocratique devra peser les chances de chacun des candidats et l'influence que pourra avoir sur ces chances leur programme respectif sur la question financière.

On sait que la Convention de Syracuse n'a pas rédigé sur ce point de nouveau programme et qu'elle s'est bornée à réaffirmer les principes contenus dans le programme de l'année dernière.

Nous croyons donc utile de remettre sous les yeux de nos lecteurs la partie de ce programme qui renferme la déclaration de principes :

"Extrait de la plateforme démocratique de New-York, Syracuse, 16 septembre 1874.

"Premièrement.—L'or et l'argent les seules monnaies légales à cours forcé ; pas de papier-monnaie non convertible en espèces.

"Secondement.—Tendance constante à la reprise des payements en espèces ; pas de retour en arrière.

"Troisièmement. — Honnête payement de la dette publique en espèces ; observation sacrée de la foi publique.

"Quatrièmement.—Réforme des impôts ; droits de douane pour le service public seulement ; pas d'association gouvernementale avec les monopoles de longue durée.

"Cinquièmement—Gouvernement local, limitation et localisation des pouvoirs, les moins étendus possibles, concédés aux serviteurs publics,—municipal, d'Etat et fédéral ;—pas de centralisation.

Sixièmement.— Exacte et égale justice pour tous les hommes ; point de législation partiale ; point d'impôt partial.

"Septièmement.—Presse libre ; point de lois-bâillon.

"Huitièmement. — Liberté pour tous ; loi d'excise uniforme ; point de lois somptuaires.

"Neuvièmement. — Responsabilité officielle garantie par de meilleurs guides civils et criminels ; point d'usage personnel des fonds publics par les fonctionnaires publics.

"Dixièmement. — Les corporations légalisées soumises au contrôle permanent de l'Etat dans l'intérêt du peuple.

"Onzièmement.—Le parti au pouvoir responsable de toute législation instituée pendant la durée de ce pouvoir.

"Douzièmement. — La présidence, une charge publique, non une jouissance personnelle ; pas de troisième terme.

"Treizièmement. — Economie dans les dépenses publiques, afin que le travail ne soit pas obéré.

Il n'y a pas désaccord absolu entre ce programme et celui d'Allen. Les démocrates de New York comme ceux de l'Ohio, sont partisans de la monnaie métallique et de la reprise des paiements en espèces : mais, tandisque ceux de l'Ohio font opposition formelle au plan actuel de l'administration pour amener ce retour à la circulation métallique, ceux de New-York se taisent sur ce point et se contentent de formuler un vœu pour "la tendance constante à la reprise des paiements en espèce," avec cette déclaration "pas de retour en arrière."

Tant que la convention nationale n'aura pas fait ses choix, les partisans des deux candidatures rivales exagéreront la différence qui existe entre les deux programmes. Quand le choix sera fait, l'intérêt commun amènera facilement une entente sur un programme intermédiaire qui, tout en réaffirmant le principe cardinal du "hard money," contiendra la critique du plan établi par la loi de 1875 et contre lequel s'élèvent de si sérieuses objections.

Ceux qui comptent sur une division de la démocratie nationale, seront désappointés. La rédemption du pays par l'extirpation des abus et de la corruption ai profondément enracinés dans l'administration fédérale, domiera toutes les autres considérations.

Effets de la tempête sur la côte du Texas.

ÉPISODES ÉMOUVANTS.

Nous empruntons au *Bulletin* les détails suivants que lui a communiqués un passager sur le désastre d'Indianola :

Le 15, il faisait une brise agréable et l'aspect du ciel n'indiquait nullement l'approche d'une tempête. Les citoyens ne s'attendaient certainement pas à un malheur. Au coucher du soleil, l'obscurité devint effrayante, le vent souffla avec plus de violence et, jeudi, au point du jour, il passait sur la ville à raison de vingt-cinq milles à l'heure ; on ne s'émut, cependant de ce changement que quand on apprit que l'eau couvrait, à une profondeur d'un pied, les rues les plus rapprochées de la baie. Les trafiquants se mirent à transporter leurs marchandises au premier étage et à prendre d'autres précautions nécessaires. A 10 heures du matin la violence du vent était épouvantable, l'eau monta de six pieds en deux heures et presque toute la ville fut submergée.

La peur s'empara de tous les habitants ; ceux qui avaient des embarcations allaient d'un côté et d'un autre, transportant des femmes et des enfants en des lieux de sureté—il le croyaient du moins. Personne ne pouvant quitter l'endroit, il fallait que chacun songeât aux moyens de se sauver. A minuit, un fort courant traversa la ville ; c'est alors qu'on vit les maisons s'écrouler. Nous étions dans six pieds d'eau. On n'aperçevait que des toits des demeures et les vagues écumantes. Les cris de désespoir des mères et des enfants qui allaient se noyer dominaient le craquement des bâtisses et la grande voix des flots. Les malheureux imploraient du secours et personne ne pouvait leur en donner. Il est impossible de décrire ce spectacle ; dans chaque pleuraient à chaudes larmes et beaucoup d'entre eux voulaient mourir plutôt que d'y assister.

Vendredi matin, le vent se calma et la baisse d'eau fut aussi rapide que sa hausse l'avait été : vers midi, on pouvait atteindre les quartiers élevés. Les citoyens purent mesurer l'étendue de leur désastre ; il n'y avait pas une maison qui ne portât des marques de la tempête, des lits entiers étaient complétement nus, des magasins et des résidences avaient été balayés par l'épouvantable courant. Il fallut d'abord songer à ceux que le danger menaçant encore ; on les enleva d'étages en étages d'édifices chancelants, on les retira des cadavres de dessous les décombres. Grand Dieu, quelles scènes ! Puissiez-vous ne jamais en contempler de semblables ! Une ville de trois mille habitants fondée pendant douze longues années, cent cinquante cadavres flottant sur l'eau !

Samedi matin, les survivants allumèrent des feux que servirent à alimenter les débris des bâtisses, et, tandis qu'ils s'entretenaient de l'épouvantable malheur qui frappait Indianola, un courrier vint leur annoncer que des mexicains étaient à sept cents corps ; une escouade partit sur le champ et à son retour on sut que sept des sacrifiés avaient cessé de vivre. L'odeur des cadavres jointe à celle des animaux qui avaient péri sur la côte, était presque insupportable.

D'après le calcul de l'Observatoire, le vent soufflait, jeudi soir, au moment de la bâtisse, à raison de quatre-vingt-huit milles à l'heure, et les habitants disent que la rapidité était d'au moins cent milles pendant deux heures. Le baromètre tomba à 28.50 ; on assure, ce qu'on n'avait jamais vu à Indianola.

Mr Kelly—qui se trouvait sur les lieux le jour de la tempête et a communiqué à notre confrère les détails qu'on vient de lire—est d'opinion qu'il n'y a pas à Indianola une seule personne qui croit que la ville sera rebâtie. Tous ceux des anciens habitants échappés au désastre se laissé quelques moyens se hâtent d'aller à Victoria. Indianola est au nombre des choses du passé. Le courant a creusé dans la principale rue un abîme de quinze pieds.

Pour donner une idée de la rapidité avec laquelle le sol a disparu sous l'eau, Mr Kelly dit que quelques gardiens des animaux qui paissaient dans les prairies situées derrière la ville s'aperçurent des progrès de l'inondation, ils essayèrent d'y échapper, mais au bout de dix minutes l'eau était à la sangle de leurs selles ; ils durent abandonner les bêtes et se réssurent qu'à grand peine à gagner le plateau à cause de la violence du vent qui les empêchait presque de se tenir sur leurs chevaux.

Mr Kelly croit qu'il a péri au moins 2500 bœufs et 3000 moutons.

A Saluria, petit endroit non loin de Powder Horn Point et qu'habitaient les pilotes et leurs familles, quatre ou cinq personnes seulement, sur cent, ont survécu au désastre.

GRACE ACCORDÉE AUX RÉVOLTÉS DE HAYTI.—Un de nos vieux abonnés veut bien nous communiquer le numéro du 7 août du *Moniteur*, journal officiel d'Haïti, qui contient le décret par lequel le président Domingue a fait grâce de la peine de mort prononcée contre 17 condamnés pour rébellion par le conseil militaire de Port au Prince. Grâce pleine et entière a été accordée à sept des condamnés ; la peine de mort prononcée contre les autres a été commuée en celle de la détention, de la réclusion et du bannissement.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le public ne se lasse pas de la représentation des Mimiques. Il y avait hier soir à ce théâtre autant de monde que le jour de l'ouverture et nous ne doutons pas que le succès ne se maintienne longtemps encore, vu le talent des acteurs dont Mr. Bidwell a su engager le service. Cette troupe de début est vraiment une troupe de premier ordre. Elle pourrait à elle seule faire les frais de toute la saison.

CLUB DE PATINAGE A ROULETTES.—Ce soir, de 7 heures et demie jusqu'à 11 et demie, grand patinage accompagné de musique, à la salle de l'Harmonie, rue Bienville, près de la rue Royale. L'exercice se terminera par une sauterie. Nous remercions le Dr Anfoux de nous avoir adressé des invitations.

BILLET GAGNANT.—Mme Mary Ryan, rue des Français entre les rues Amour et Craps, certifie, ainsi qu'on le verra par une annonce insérée plus loin, qu'ayant acheté pour la somme de 25 cents au bureau situé rue Union 95, entre les rues Bons Enfants et Moralès, 3e district, un quart de billet combinaison 2-10-29 qui a gagné le premier prix de quatre mille piastres au tirage de la loterie de la Louisiane de mercredi dernier 22 du courant ; le dit quart du dit billet lui a été payé sans délai et sur présentation au bureau de la compagnie.

CONTRIBUTIONS
Pour les victimes de la tempête du Texas.

Nous recevons l'avis suivant sur lequel nous appelons l'attention des personnes désireuses de contribuer à l'œuvre d'assistance en faveur des malheureuses victimes de la tempête sur les côtes du Texas.

AVIS.

On trouvera le soussigné tous les jours à la Gare du chemin de fer de Morgan, en haut de la rue Lafayette, prêt à recevoir les contributions destinées à être expédiées aux victimes du Texas et portant cette mention :

Les petits paquets de vêtements, de souliers, d'effets de dames peuvent être remis, pour être emballés, au major J. C. Potts, au bureau de l'Association Howard, 58 rue du Camp.

Les personnes qui n'ont pas de moyens de transport et qui désirent offrir des contributions en nature, n'ont qu'à en donner avis au major Potts qui enverra chercher les articles.

Les dons en argent doivent être transmis au colonel John Glynn, trésorier, rue de l'Union No 8.

S. M. Wiggins.

Nous ferons remarquer que les contributions envoyées aujourd'hui seront expédiées immédiatement par le steamer qui part de Brashear samedi matin. Or, ce sont les secours immédiats qui sont attendus de notre ville et nous engageons ceux qui peuvent donner à profiter de cette occasion.

Nous reproduisons ci-dessous l'appel de l'Association et la liste du comité.

APPEL.

Conformément aux communications qui précèdent, l'Association de secours de la Louisiane, de 1875, fait appel à tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans pour qu'ils contribuent à cette bonne œuvre.

Les personnes qui peuvent transporter leurs contributions voudront bien en faire la livraison à S. M. Wiggins, à la gare du chemin de fer de Morgan, au haut de la rue Lafayette.

Les personnes qui ne peuvent faire le transport de leurs contributions voudront bien en donner avis au major Potts, Howard's Association, rue du Camp No 58.

Les personnes qui veulent contribuer en argent sont priées de transmettre les fonds à Jno. Glyn rue, trésorier, rue de l'Union No 9.

Des contributions en argent, en provisions, en médicaments, en literie, en vêtements sont sollicitées.

COMITE DE SECOURS.

Les personnes dont les noms suivent ont été désignées pour solliciter les secours en argent et en nature ;

Pour les Grecceries.

W. C. Raymond, W. Marks, Jno. J. Adams, Jno. Geo. Gardner, J. M. Payne, W. J. Behan, W. H. Deaves, E. Ky Converse, E. P. Brogière, Léon Queyrouze.

Pour le Tabac.

S. Kirabelo, J. J. Irby, L. E. Joseph.

Pour les Marchandises Sèches.

Mayor Carey, A. Willet, Geo. Porteous, W. H. Letchford, P. Moran, L. Marquez, W. Taylor, Leo Goodbarn.

Pour Visiter les Sauges et Compagnie d'Assurances.

Jas. Day, L. R. Coleman, H. Ogden, E. A. Palfrey, Capt. J. B. Woods, Geo. Jonas, Jno. G. Gains, M. Musson, L. A. Wiltz.

Pour le Coton et le Sucre.

W. A. Bell, B. Milleken, A. H. May, Chs. Chaffe, Sam. Boyd, Jas. M. Putnam, A. Beickham, H. Watts, A. Frank, Hy. Abrahams, J. Wies.

Pour la Quincaillerie.

B. F. Eschelman, L. Folger, Alf. Baldwin, B. J. West.

Courtiers de Navires

Geo. A. Foedick, E. A. Yorke, Alf. Moulton, D. Zerega, A. K. Miller, Silas Weeks.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Bureau d'école.

Ce qui suit est une copie des régistres officiels sur la composition de ce bureau.

Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques, ville de la Nlle-Orléans, sixième division, Etat de la Louisiane :

E. C. Billings, b., bureau coin Douane et Passage de la Bourse.

Thomas Carey, b., pas de bureau.

J. A. Masnieot, c., pas de bureau.

Virginius Cenzé Jr, b., bureau coin Commune et Carondelet.

A. J. Dumont, c., bureau No 10 rue Carondelet.

J. B. Gaudet, c., bureau au Board des Commissaires de Police.

C. F. Glaudin, c., pas de bureau.

J. H. Ingraham, c., bureau du Greffier de la Première Cour du District.

James Longstreet, b., bureau à la Maison d'Etat.

V. E. McCarthy, c., pas de bureau.

Rev. J. C. Hartzell, b., pas de bureau.

P. B. S. Pinchback, c., pas de bureau.

H. L. Rey, c., pas de bureau.

Alfred Roberge, b., pas de bureau.

Alfred Shaw, b., bureau rue Prytania.

T. B. Stamps, c., pas de bureau.

B. L. Lynch, b., bureau à la Quatrième Cour de District.

T. G. Tracy, b., bureau du *Republican* de la Nlle-Orléans.

OFFICIERS.

C. W. Boothby, Surintendant de Division, bureau No 20 Hôtel de Ville.

J. V. Calhoun, Assistant Surintendant, bureau No 20 Hôtel de Ville.

P. A. Conlin, secrétaire du Board des Ecoles, bureau No 39 rue Bourgogne.

Charles Moore, assistant secrétaire du Board des Ecoles, bureau No 39 rue Bourgogne.

Affaire Frilot.

Le juge Morgan de la Cour Supérieure a tenu séance hier matin afin d'entendre la cause de Frilot pour un writ d'habeas corpus. Mr Siméon Belden, un des avocats de la défense, qui était absent, a écrit une lettre pour demander la remise de l'affaire, disant qu'il l'avocat de l'Etat a consenti, mais ce que n'a pas entièrement admis le juge Morgan qui n'aime pas ces démarches. La cause a donc été remise à vendredi (aujourd'hui) à midi, à la condition que tous les témoins soient présents afin qu'il puisse disposer de l'affaire. Après cela, la Cour s'est ajournée et Frilot, accusé d'un coup de fusil, a été renvoyé à la Cour supérieure Criminelle pour renouveler sa caution.

On sait que Larieux n'est plus en cause, les témoins ayant fait des dépositions qui lui étaient favorables.

Offre d'assistance.

Le Sœurs de la Mercy, rue St-André, ont offert de recevoir dans leur asile une quarantaine d'enfants dont les parents auraient été privés de toutes ressources par les inondations sur la côte du Texas. Cette offre doit être fort appréciées dans un moment où l'abondance de misères n'est pas ce qui embarrasse le diverses maisons de retrage de la Nlle-Orléans.

Vol avec effraction.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des voleurs se sont entrés dans le bureau de Lord & McPeake, au coin des rues Camp et Gravier, ont forcé un tiroir et y ont pris la clé du coffre-fort. Ouvrant ensuite ce meuble de sureté, dont la serrure n'avait pas de secret bien compliqué apparemment, ils ont enlevé une montre et une chaîne en or, $13 en argent, et $13 en billets de monnaie, etc. Ce vol a été fort exécuté par quelque employé du bureau ou par quelqu'un ayant une connaissance exacte des habitudes de la maison, car on n'a pas forcé d'autre tiroir que celui qui renfermait la clé du coffre-fort. D'autres bureaux de la même bâtisse ont été visité, mais on n'y a rien pris, parceque sans doute il n'y avaitrien à prendre.

Ivrognerie et tapage.

E. Rose, agent de police du 5e Precinct, ayant un peu trop levé le coude avec un verre en main, et s'étant permis de troubler quelque peu la paix publique, a été arrêté au coin des rues Claiborne et Champs Elysées. Il s'est révolté néanmoins dans la pensée qu'un homme de police était fait pour arrêter et non pour être arrêté lui-même en aucun cas. Il a donc refusé de se laisser conduire à la station et pour appuyer son refus, il a tiré son pistolet de sa poche et l'a braqué contre le caporal Johnson qui, nous devons le dire à son honneur, n'a pas bronché. Il a détourné le pistolet et bon gré mal gré, a emmené Rose à la salle de police où l'accusation d'assaut avec un pistolet a été ajoutée à celle d'ivrognerie et de tapage.

Piratage.

Billy Duran, jeune gars de 17 printemps, surpris à piocher des fruits au coin des rues St-Charles et Jackson a été emmené par l'officier Hereford à la station de police, où il pourra digérer à son aise ce qu'il avait mangé indûment. Grand bien lui fasse !

Assaut et batterie.

Albert Bradley et Joseph Smith, arrêtés au coin des rues Touti et Promenade Carondelet, ont été conduits à la salle de police du 4ème precint, sur la prévention d'avoir assailli J. Tonegrane avec intention de le tuer.

Représentation au bénéfice des inondés du Texas.

Le spectacle donné hier au théâtre des Variétés sous les auspices de l'Artillerie de Washington pour le bénéfice des inondés du Texas, a été de toutes manières, un grand succès. Mais pour mentionner tout de suite le point le plus essentiel dans ces sortes d'occasions, nous dirons que la salle était comble et qu'elle est été comble encore quand même elle eut été beaucoup plus vaste car nombre de gens n'ont pu entrer. Par conséquent, la recette a dû être magnifique. N'était-ce pas là le vrai but de la soirée ? et quand ce but est atteint ne pourait-on pas à la rigueur se dispenser de parler d'autres choses ?

A la rigueur, oui. Mais quand les amateurs-artistes ont montré tant de bonne volonté et d'empressement, nous devons leur en savoir gré et de plus leur rendre un juste hommage. Les "Two Buzzards" qui ont admirablement rendus par MM. Harty Pickles, O. S. Babcock, W. H. Beanham. Mlle E. Blumental s'est distinguée dans le rôle de Lucretia Bozzard, et Mlle M. Strondback dans celui de Sally.

La pièce du "Wounded Soldier," (le soldat blessé) n'a pas été moins bien représentée par MM. Pickles, G. Stern et Fred. Thayer. Mr Pickles surtout a eu un succès extraordinaire, et a été applaudi comme de fois.

Le jeune Mario Kaiser qui a fait encore des progrès remarquables, a exécuté sur le violon d'une manière ravissante une fantaisie d'Allard, sur la Muette de Portici. Le morceau a été enlevé et la salle a ressenti d'applaudissements.

Mr Livain, flutiste de l'Opéra, n'a pas été moins heureux dans sa fantaisie variée sur le thème favori de "Home, sweet Home," et dans ses réminiscences du fameux "Bonnie Blue Flag." La flute de Mr Livain a véritablement enchanté la salle.

Mais la partie à effet, à grand effet, a été une scène de camp où a paru le drapeau confédéré, et où Mr Frank McElroy a chanté, d'une voix légère, très juste et fort agréable, a chanté *l'Upide* si connu dans les bivouacs des armées du sud.

Le spectacle s'est terminé par un tableau représentant un soldat confédéré et un soldat de l'Union se donnant la main en signe de réconciliation et d'amitié. La décence de la liberté est descendus pour les couronner tous les deux de lauriers et les envelopper dans les plis du drapeau américain.

Soirée pour les inondés.

Les dames de l'association de secours "Crescent City," ayant décidé de donner une soirée pour le bénéfice des blessés arrivés dans la Nouvelle-Orléans, viennent d'assigner un double but à leur très louable projet. Dans un meeting du comité de finance, tenu hier, elles ont passé à l'unanimité, résolution portant que la moitié du bénéfice net provenant de la soirée qui doit avoir lieu, mardi 5 octobre, à la salle St-Patrick, sera ajoutée aux fonds de secours pour les inondés de Texas. On trouvera plus loin une annonce à ce sujet.

Neuvième anniversaire de la société de bienfaisance des bouchers.

Les bouchers de la Nlle-Orléans ont organisé une société, l'une connue sous le nom de "Société des Bouchers," l'autre sous le nom de "Société de Bienfaisance des Bouchers" qui a été fondée le 3 octobre 1866.

Cette dernière, la "SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES BOUCHERS" célébrera l'anniversaire 3 octobre son neuvième anniversaire en cette ville par une grande parade après la quelle ils auront un somptueux repas dans la salle de l'Harmonie au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Notre rapporteur est très sensible à l'invitation qu'il a reçue de Mr Wm. Maylie, le digne président de l'association, pour participer à cette fête qui promet d'être fort brillante.

Nous faisons remarquer que cette société est purement une société de Bienfaisance Mutuelle n pour tous les membres qui en font partie.

Suicide.

Hier soir, vers les 3 heures et demie, une affaire de coup de pistolet est arrivée au café de Mme Quitman, situé au coin des rues Ursulines et Peters, dont le résultat sera très probablement la mort d'un nommé Bernard Ditte, marchand de cigares dans ce dernier établissement.

Voici le rapport du garçon de barre, Enrique témoin de cette affaire. Il dit que Frank Romeo, alias Dago Frank, s'habituait à laisser son pistolet dans le café et qu'il ne le prenit que rarement. Hier il s'approcha de la barre avec Bernard Ditte auquel il parla de choses et d'autres. Frank lui demanda son pistolet. Je le lui donnai, Bernard écarté pour prendre la liqueur qu'il désiraient, j'entendis un coup de feu. Je me retournai immédiatement et je vis Bernard étendu sur le plancher. Frank prit son pistolet et s'écria en s'arrachant les cheveux de désespoir—O mon Dieu ! j'ai tué mon homme.—Il sortit en courant vers la rue des Ursulines. J'étais presque muet d'étonnement. Aucunes autres paroles n'avaient été échangées entre eux et ils paraissaient être bons amis.

Bernard vendait des cigares dans l'établissement et était aimé de tous ceux qui le connaissaient et avaient l'occasion de l'étudier. Il est révolu néanmoins dans la pensée qu'un homme de police était fait pour arrêter et non pour être arrêté lui-même en aucun cas. Il a donc refusé de se laisser conduire à la station et pour appuyer son refus, il a tiré son pistolet de sa poche et l'a braqué contre le caporal Johnson qui, nous devons le dire à son honneur, n'a pas bronché. Il a détourné le pistolet et bon gré mal gré, a emmené Rose à la salle de police où l'accusation d'assaut avec un pistolet a été ajoutée à celle d'ivrognerie et de tapage.

Fracture.

Billy Duran, jeune gars de 17 printemps, surpris à piocher des fruits au coin des rues St-Charles et Jackson a été emmené par l'officier Hereford à la station de police, où il pourra digérer à son aise ce qu'il avait mangé indûment. Grand bien lui fasse !

Assaut et batterie.

Albert Bradley et Joseph Smith, arrêtés au coin des rues Touti et Promenade Carondelet, ont été conduits à la salle de police du 4ème precint, sur la prévention d'avoir assailli J. Tonegrane avec intention de le tuer.

Affaire Frilot.

Le juge Morgan de la Cour Supérieure a tenu séance hier matin afin d'entendre la cause de Frilot pour un writ d'habeas corpus. Mr Siméon Belden, un des avocats de la défense, qui était absent, a écrit une lettre pour demander la remise de l'affaire, disant qu'il l'avocat de l'Etat a consenti, mais ce que n'a pas entièrement admis le juge Morgan qui n'aime pas ces démarches. La cause a donc été remise à vendredi (aujourd'hui) à midi, à la condition que tous les témoins soient présents afin qu'il puisse disposer de l'affaire. Après cela, la Cour s'est ajournée et Frilot, accusé d'un coup de fusil, a été renvoyé à la Cour supérieure Criminelle pour renouveler sa caution.

On sait que Larieux n'est plus en cause, les témoins ayant fait des dépositions qui lui étaient favorables.

Offre d'assistance.

Le Sœurs de la Mercy, rue St-André, ont offert de recevoir dans leur asile une quarantaine d'enfants dont les parents auraient été privés de toutes ressources par les inondations sur la côte du Texas. Cette offre doit être fort appréciées dans un moment où l'abondance de misères n'est pas ce qui embarrasse le diverses maisons de retrage de la Nlle-Orléans.

Vol avec effraction.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des voleurs se sont entrés dans le bureau de Lord & McPeake, au coin des rues Camp et Gravier, ont forcé un tiroir et y ont pris la clé du coffre-fort. Ouvrant ensuite ce meuble de sureté, dont la serrure n'avait pas de secret bien compliqué apparemment, ils ont enlevé une montre et une chaîne en or, $13 en argent, et $13 en billets de monnaie, etc. Ce vol a été fort exécuté par quelque employé du bureau ou par quelqu'un ayant une connaissance exacte des habitudes de la maison, car on n'a pas forcé d'autre tiroir que celui qui renfermait la clé du coffre-fort. D'autres bureaux de la même bâtisse ont été visité, mais on n'y a rien pris, parceque sans doute il n'y avaitrien à prendre.

Ivrognerie et tapage.

E. Rose, agent de police du 5e Precinct, ayant un peu trop levé le coude avec un verre en main, et s'étant permis de troubler quelque peu la paix publique, a été arrêté au coin des rues Claiborne et Champs Elysées. Il s'est révolté néanmoins dans la pensée qu'un homme de police était fait pour arrêter et non pour être arrêté lui-même en aucun cas. Il a donc refusé de se laisser conduire à la station et pour appuyer son refus, il a tiré son pistolet de sa poche et l'a braqué contre le caporal Johnson qui, nous devons le dire à son honneur, n'a pas bronché. Il a détourné le pistolet et bon gré mal gré, a emmené Rose à la salle de police où l'accusation d'assaut avec un pistolet a été ajoutée à celle d'ivrognerie et de tapage.

Fracture.

Billy Duran, jeune gars de 17 printemps, surpris à piocher des fruits au coin des rues St-Charles et Jackson a été emmené par l'officier Hereford à la station de police, où il pourra digérer à son aise ce qu'il avait mangé indûment. Grand bien lui fasse !

Assaut et batterie.

Albert Bradley et Joseph Smith, arrêtés au coin des rues Touti et Promenade Carondelet, ont été conduits à la salle de police du 4ème precint, sur la prévention d'avoir assailli J. Tonegrane avec intention de le tuer.

Affaire Frilot.

Le juge Morgan de la Cour Supérieure a tenu séance hier matin afin d'entendre la cause de Frilot pour un writ d'habeas corpus. Mr Siméon Belden, un des avocats de la défense, qui était absent, a écrit une lettre pour demander la remise de l'affaire, disant qu'il l'avocat de l'Etat a consenti, mais ce que n'a pas entièrement admis le juge Morgan qui n'aime pas ces démarches. La cause a donc été remise à vendredi (aujourd'hui) à midi, à la condition que tous les témoins soient présents afin qu'il puisse disposer de l'affaire. Après cela, la Cour s'est ajournée et Frilot, accusé d'un coup de fusil, a été renvoyé à la Cour supérieure Criminelle pour renouveler sa caution.

On sait que Larieux n'est plus en cause, les témoins ayant fait des dépositions qui lui étaient favorables.

Offre d'assistance.

Le Sœurs de la Mercy, rue St-André, ont offert de recevoir dans leur asile une quarantaine d'enfants dont les parents auraient été privés de toutes ressources par les inondations sur la côte du Texas. Cette offre doit être fort appréciées dans un moment où l'abondance de misères n'est pas ce qui embarrasse le diverses maisons de retrage de la Nlle-Orléans.

Vol avec effraction.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des voleurs se sont entrés dans le bureau de Lord & McPeake, au coin des rues Camp et Gravier, ont forcé un tiroir et y ont pris la clé du coffre-fort. Ouvrant ensuite ce meuble de sureté, dont la serrure n'avait pas de secret bien compliqué apparemment, ils ont enlevé une montre et une chaîne en or, $13 en argent, et $13 en billets de monnaie, etc. Ce vol a été fort exécuté par quelque employé du bureau ou par quelqu'un ayant une connaissance exacte des habitudes de la maison, car on n'a pas forcé d'autre tiroir que celui qui renfermait la clé du coffre-fort. D'autres bureaux de la même bâtisse ont été visité, mais on n'y a rien pris, parceque sans doute il n'y avaitrien à prendre.

Ivrognerie et tapage.

E. Rose, agent de police du 5e Precinct, ayant un peu trop levé le coude avec un verre en main, et s'étant permis de troubler quelque peu la paix publique, a été arrêté au coin des rues Claiborne et Champs Elysées. Il s'est révolté néanmoins dans la pensée qu'un homme de police était fait pour arrêter et non pour être arrêté lui-même en aucun cas. Il a donc refusé de se laisser conduire à la station et pour appuyer son refus, il a tiré son pistolet de sa poche et l'a braqué contre le caporal Johnson qui, nous devons le dire à son honneur, n'a pas bronché. Il a détourné le pistolet et bon gré mal gré, a emmené Rose à la salle de police où l'accusation d'assaut avec un pistolet a été ajoutée à celle d'ivrognerie et de tapage.

Fracture.

Billy Duran, jeune gars de 17 printemps, surpris à piocher des fruits au coin des rues St-Charles et Jackson a été emmené par l'officier Hereford à la station de police, où il pourra digérer à son aise ce qu'il avait mangé indûment. Grand bien lui fasse !

Assaut et batterie.

Albert Bradley et Joseph Smith, arrêtés au coin des rues Touti et Promenade Carondelet, ont été conduits à la salle de police du 4ème precint, sur la prévention d'avoir assailli J. Tonegrane avec intention de le tuer.

GRAND DÉPOT DE MEUBLES.—J'admire vos meubles. Comme ils sont brillants et de bon goût. Où les avez-vous pris ? —Je les ai pris chez J. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido—La première fois que j'aurai besoin de meubles j'irai-là Mais combien les avez-vous payés ? —Oh ! je les ai eus à bon marché. Vous ne me croirez pas si je vous disais ce qu'ils me coûtent.—Eh bien,